

**Formulaire de sollicitation de dons**  
(Organisme de bienfaisance: 100303486RR0001)

En tant qu'organisme de référence pour les personnes atteintes de déficience visuelle de la région du Montréal métropolitain, l'ASAMM vise à:

1. Regrouper les personnes ayant une déficience visuelle, âgées de 18 ans et plus, afin de promouvoir et développer chez elles, la bonne forme physique ainsi que la pratique d'activités sportives et de plein air, tant de façon individuelle qu'en équipe et ce, dans un environnement sécuritaire.
2. Contribuer à favoriser les échanges, briser l'isolement et augmenter l'estime de soi des membres issus de divers groupes d'âges.
3. Proposer, dans les limites du raisonnable, un large éventail d'activités physiques et de plein air, pouvant inclure de manière sporadique un volet socio-culturel, favorisant l'inclusion sociale et l'esprit d'entraide.
4. Favoriser l'éducation physique, dans une perspective de simple participation ou de compétition régionale ou amicale.
5. Promouvoir la diffusion d'informations par divers moyens, telles des séances d'information ou de démonstrations sportives, auprès du grand public et des autorités gouvernementales afin de les sensibiliser à la réalité des personnes ayant une déficience visuelle.

L'organisme à but non lucratif réussi à maintenir des frais de gestion et d'opération très peu élevés grâce à la participation de nombreux bénévoles que ce soit au sein des membres du conseil d'administration, des collaborateurs au levées de fonds et des communications aux membres via le journal web, des pilotes de vélo tandem, des guides des clubs de marche etc.

Ses charges principales se résument au loyer d'un modeste local, à l'entretien de sa flotte de tandems et son amortissement, à environ 18 heures/semaines de travail de secrétariat et tenue de livres ainsi que la production des états financiers.

En dépit de la contribution exigée aux membres pour la participation aux activités, la survie de notre association ne serait être possible sans le soutien de nos donateurs. Faites une différence aujourd'hui pour la santé et le bien-être de nos membres. Merci pour votre don.

Faites une différence aujourd'hui pour la santé et le bien-être de nos membre grâce à un don mensuel ou à don unique.

Le don mensuel est une façon abordable, efficace et pratique de nous supporter.

**Identification :**

Nom ou raison sociale du donateur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Montant du don mensuel: \_\_\_\_\_ par chèque (au nom de ASAMM) (un reçu fiscal sera émis pour tout montant supérieur à 20\$) \_\_\_\_\_

Montant du don unique: \_\_\_\_\_ par chèque (au nom de ASAMM) (un reçu fiscal sera émis pour tout montant supérieur à 20\$)

Jocelyne Richard  
Présidente de ASAMM  
4450, rue St-Hubert, local 428  
Montréal (Québec), H2J 2W9

\_\_\_\_\_  
Signature du donateur ou représentant de l'entreprise

\_\_\_\_\_  
Nom (lettres moulées)